

RÉSULTATS

La présente section résume les résultats des efforts consentis par le Canada – qu’il s’agisse de programmes, des démarches diplomatiques ou du renforcement des capacités internes – au cours de l’exercice financier 2017-2018 (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018), en fonction des cinq principaux objectifs du Plan d’action. Dans les rapports ministériels, qui font complément au présent résumé narratif, on a attribué aux cibles définies dans le plan de mise en œuvre une des cinq cotes suivantes pour mesurer les progrès accomplis : trop tôt pour faire rapport; attention nécessaire; généralement sur la bonne voie; sur la bonne voie; cible atteinte ou dépassée. Ce résumé fournit une cote globale à l’égard des cibles trouvées dans les plans de mise en œuvre pour l’année examinée et il comprend des exemples illustrant les résultats du Canada³.

1^{er} objectif : Accroître la participation significative des femmes, ainsi que des organisations et des réseaux de femmes à la prévention, à la résolution des conflits et à la reconstruction des États après les conflits.



Activistes de la paix du Burundi et du Mali et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix lors d’un événement franco-canadienne à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies à New York, mars 2018.

Cote : Sur la bonne voie

L’année dernière, le Canada a poursuivi cet objectif en menant diverses initiatives telles que des négociations de paix officielles et le soutien accordé aux efforts locaux de consolidation de la paix et de médiation. Voici quelques exemples qui illustrent ces efforts :

- En Afghanistan, les démarches du Canada ont entraîné la nomination de six femmes au Conseil supérieur de paix du gouvernement afghan⁴.

³ L’élan important engendré par le lancement et l’approbation de haut niveau du deuxième Plan d’action national du Canada a suscité de nombreuses possibilités nouvelles dans les zones fragiles et touchées par les conflits, possibilités qui n’ont pas été cernées quand le Plan d’action a été dévoilé. Par conséquent, le présent rapport d’étape ne fait pas état de bon nombre des toutes dernières activités du gouvernement dans le contexte du Programme FPS. Par exemple, les activités menées dans des pays non mentionnés dans les plans de mise en œuvre (l’appui fourni par le Canada aux défenseurs des droits des femmes dans le sud de la Thaïlande et le soutien accordé par notre pays à la création de l’Association ukrainienne des femmes policières) ne sont pas prises en compte dans le présent rapport.

⁴ Une raison couramment invoquée dans le passé pour exclure les femmes du Conseil supérieur de la paix, mis sur pied en 2010 pour négocier avec des éléments des talibans, était qu’il n’y avait « aucune femme qualifiée ». Le Canada a organisé (avant la période visée par le rapport) une série d’ateliers avec des militantes défendant les droits des femmes, ce qui a permis de dresser une liste de femmes hautement qualifiées qui a été présentée au président de l’Afghanistan. Neuf femmes ont ensuite été nommées au Conseil, dont six qui figuraient sur cette liste.